

Chancre coloré du platane

Ceratocystis platani (J.M. Walter) Engelbr. und T.C. Harr.



Organisme de
quarantaine

État 02-2021



Fig. 1 Platanes infectés et arbres voisins sains. Source : Protection de la forêt suisse.



Fig. 2 Décoloration de l'écorce à la suite une infection récente. Source : Protection de la forêt suisse.

Origine et répartition

Ceratocystis platani est originaire d'Amérique du Nord et a été introduit en Europe en 1945. Il a été détecté pour la première fois en Suisse en 1986.

Espèces ligneuses

Hôtes principaux : Platanes (*Platanus* spp., en particulier *P x hispanica*, *P. orientalis*).

Potentiel de nuisance

Le potentiel de dommages est considérable, surtout dans les villes où les platanes sont communs et souvent plantés à proximité les uns des autres. Les blessures sont également plus fréquentes dans les villes, ce qui augmente le risque d'infection. Les infections peuvent se propager rapidement et tuer un grand pourcentage du peuplement de platanes. Un arbre infecté meurt dans les 3 à 7 ans. Il n'y a pas de mesures de lutte, hormis l'élimination de l'arbre infecté.

Statut : organisme de quarantaine soumis à obligation de signalement et de lutte (OSaVé-DEFR-DETEC 916.201).

Lien : [Adresses Services phytosanitaires cantonaux \(en allemand\)](#)



Fig. 3 À gauche : Décoloration de l'écorce à la base du tronc. À droite : Tissu nécrotique sous les zones décolorées de l'écorce. Source : Protection de la forêt suisse.



Fig. 4 Symptômes d'une infection avancée : petites feuilles et défoliation de la couronne. Source : Protection de la forêt suisse.

Ces symptômes sont faciles à repérer de loin. Avec le temps, l'écorce décolorée éclate. Sous l'écorce, le bois est noirci en bandes. Les platanes infectés présentent des décolorations brun-bleuâtres, en forme de fuseau, s'étendant radialement à l'intérieur du bois. Celles-ci peuvent s'étendre sur de grandes parties de la section transversale du tronc.

Biologie

Ce parasite des tissus corticaux et vasculaires pénètre dans l'arbre par le biais de minuscules lésions de l'écorce. De telles blessures sont fréquemment causées aux racines lors de la construction de routes et lors de travaux de terrassement, et par la coupe de branches ou par des dommages suite à la collision d'un véhicule. Le champignon infecte l'écorce, le cambium et plus tard le bois. Dans le cambium, il peut progresser de 50 à 100 cm par année. Il se développe ensuite dans l'aubier par l'intermédiaire des rayons médullaires. L'arbre réagit au champignon en bouchant les vaisseaux (thyllose), si bien que les parties sus-jacentes de la couronne se flétrissent. Les spores du champignon se développent à la surface du bois mort. Les conditions de croissance optimales pour le champignon ont lieu aux alentours de 25°C, les infections sont possibles à partir de 10°C.

Propagation

C. platani se transmet principalement via les parties infectées du bois et des racines (par ex., sciure, outils contaminés) ou par contacts racinaires avec des platanes voisins. Le champignon survit durant des mois dans le bois infecté et se propage au moyen des spores par le vent, l'eau, les animaux et les humains, même sur de longues distances.

Confusion possible

Les symptômes de flétrissement peuvent être confondus avec l'Anthracnose du platane (*Apiognomonia veneta*) ou des agents abiotiques (herbicides, sel, sécheresse). Les symptômes sur l'écorce sont similaires à ceux de la maladie du Massaria (*Splachnchonema platani*).

Lien : EPPO: <https://gd.eppo.int/taxon/CERAFF>

Mesures de lutte

Il n'existe pas de méthode de lutte directe contre le champignon. La prévention est donc importante. Il s'agit notamment d'effectuer la taille en hiver lorsque la température est inférieure à 10°C et que le temps est sec, et de maximiser la distance entre les arbres lors de la plantation (min. 15 m). Les outils doivent être désinfectés entre chaque arbre et après utilisation (70% d'alcool) et les blessures sont à éviter de manière générale. En cas de doute, contactez le service phytosanitaire cantonal pour obtenir de l'aide. En cas d'infection, l'éradication est obligatoire. L'éradication comprend les arbres contaminés et les arbres environnants (y compris les racines). N'éradiquez en aucun cas par vous-même. Des normes sanitaires très strictes s'appliquent.

Informations complémentaires

Agroscope : Informations sur les organismes de quarantaine dans le secteur agricole



Fig. 5 Coloration foncée de l'écorce lors d'une infection avancée. Source : Protection de la forêt suisse.



Fig. 6 Infection et transmission de *C. platani*. À gauche : Infection d'une blessure. Au milieu : Propagation dans l'arbre. À droite : Transmission à un arbre voisin. Dessin: V. Dubach



Waldschutz Schweiz
Protection de la forêt suisse
Protezione della foresta svizzera

État 02-2021

Auteures et auteurs : Dubach, V., Queloz, V. / Rédaction : Dubach, V. / Traduction : Perret-Gentil, A.
Institut fédéral de recherches WSL, Protection de la forêt suisse, Zürcherstrasse 111, 8903 Birmensdorf

